RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00825
Numéro SIREN : 498 876 903
Nom ou dénomination : ABC ECHAFAUDAGES

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003460

Date : 02/07/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/003460**
n° de gestion : **2007B00825**
n° SIREN : **498 876 903 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 02/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABC ECHAFAUDAGES
549 Rue Panhard et Levassor 66000 PERPIGNAN

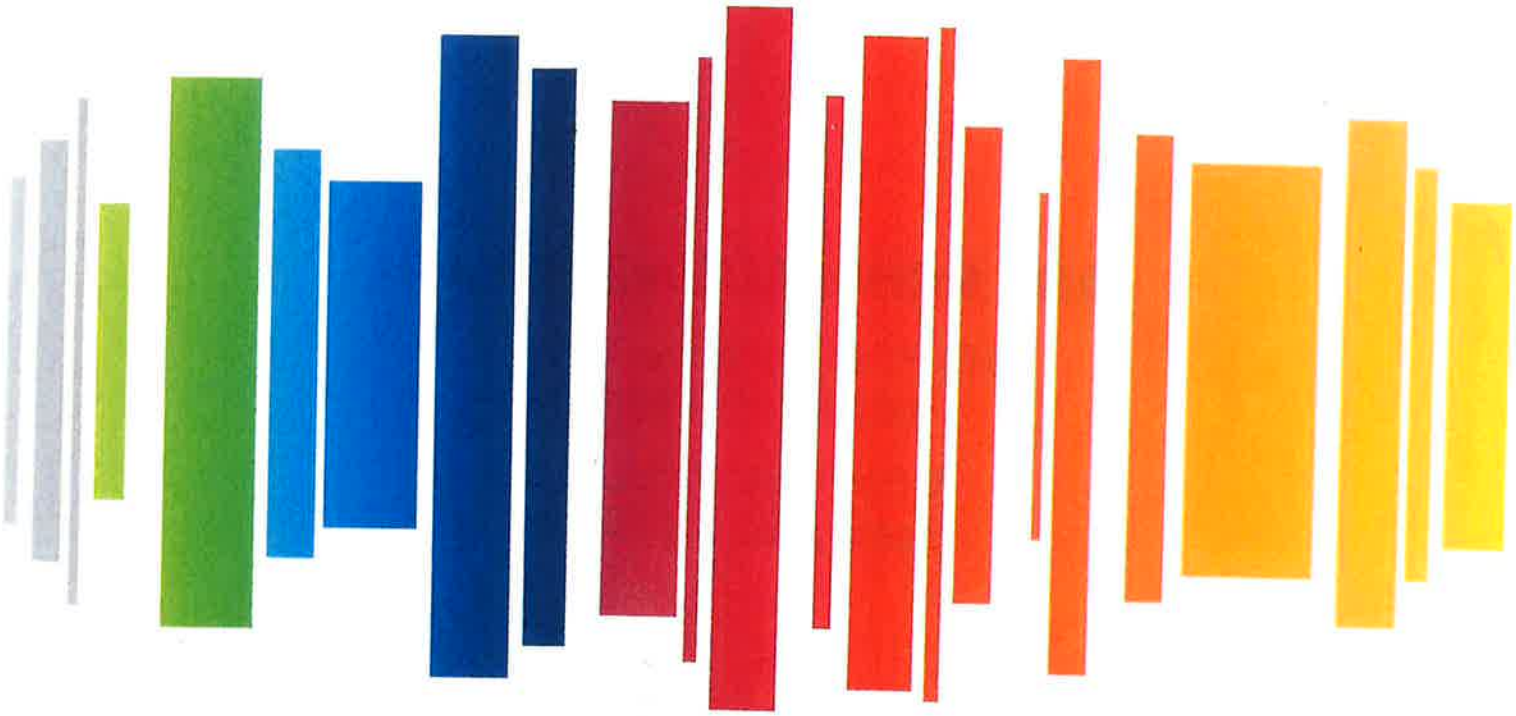
date de clôture : 31/03/2020

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Exco
Auris



KRESTON
INTERNATIONAL

ABC ECHAFAUDAGES SARL

549 Rue Panhard et Lavassor
66000 PERPIGNAN

COMPTES ANNUELS
Exercice au 31/03/2020

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	40 507	40 507			
Fonds commercial	87 934		87 934	87 934	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 953	76 470	6 482	1 969	4 513
Autres immobilisations corporelles	20 347	19 673	674	937	- 263
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 101		1 101		
TOTAL (I)	**232 842**	**136 651**	**96 192**	**91 941**	**4 251**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	62 499		62 499	20 226	42 273
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	59 540		59 540	120 795	- 61 255
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	2 000		2 000	2 000	
Clients et comptes rattachés	442 601	30 119	412 482	134 051	278 431
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	37 615		37 615	314	37 301
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				7 086	- 7 086
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 570		16 570	25 566	- 8 996
. Autres	22 395		22 395	6 127	16 268
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	21 520		21 520		21 520
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance				2 522	- 2 522
TOTAL (II)	**664 740**	**30 119**	**634 621**	**318 688**	**315 933**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**897 582**	**166 770**	**730 813**	**410 629**	**320 184**

Certifié conforme
Gérant
ABC ECHAFAUDAGE
549 rue PANHARD ET LEVASSOR
66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 52 36 69
Fax : 04 68 52 38 89
SIRET 498 876 963 00010

Sommaire

Bilan 1
ACTIF 1
Actif immobilisé 1
Actif circulant 1
PASSIF 2
Capitaux Propres 2
Provisions pour risques et charges 2
Emprunts et dettes 2
Bilan détaillé 3
ACTIF 3
Actif immobilisé 3
Actif circulant 3
PASSIF 5
Capitaux Propres 5
Provisions pour risques et charges 5
Emprunts et dettes 5
Compte de résultat 7
Compte de résultat détaillé 9
Liasse 20 IS RN 12
Annexes 20 37
Soldes intermédiaires de gestion 39
Liste des Immobilisations 41
Balance 44

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	15 000	15 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 500	1 500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	150 545	134 586	15 959
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	173 422	15 959	157 463
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**340 466**	**167 045**	**173 421**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires		6 686	- 6 686
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 543	184 809	20 734
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	9 034	8 179	855
. Organismes sociaux	19 671	20 194	- 523
. Etat, impôts sur les bénéfices	61 615		61 615
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	71 206	3 273	67 933
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés		714	- 714
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	23 276	19 730	3 546
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**390 346**	**243 584**	**146 762**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**730 813**	**410 629**	**320 184**

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	40 507	40 507			
2051000000 LOGICIEL ATOMIC DEV	26 500		26 500	26 500	
2052000000 CEBTP SOLEN Homologation	14 007		14 007	14 007	
2805100000 AMORT LOGICIEL ATOMIC		26 500	-26 500	-26 500	
2805200000 AMORT HOMOLOGATION SOLEN CEBTP		14 007	-14 007	-14 007	
Fonds commercial	87 934		87 934	87 934	
2070000000 Fonds commercial	87 934		87 934	87 934	
Installations tech., matériel & outillage	82 953	76 470	6 482	1 969	4 513
2154000000 Matériel industriel	82 953		82 953	76 713	6 240
2815400000 Amort. matériel indust.		76 470	-76 470	-74 744	- 1 726
Autres immobilisations corporelles	20 347	19 673	674	937	- 263
2181000000 Agencements	19 032		19 032	19 032	
2183000000 Matériel bureau & info.	1 315		1 315	1 315	
2818100000 Amort. agencements		19 032	-19 032	-19 032	
2818300000 Amort. mat.bureau & inf.		641	-641	-378	- 263
Autres immobilisations financières	1 101		1 101	1 101	
2750000000 Dépôts & cautions versés	1 101		1 101	1 101	
TOTAL (I)	**232 842**	**136 651**	**96 192**	**91 941**	**4 251**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	62 499		62 499	20 226	42 273
3110000000 STOCK MATIERES PREMIERES	62 499		62 499	20 226	42 273
Produits intermédiaires et finis	59 540		59 540	120 795	- 61 255
3550000000 Produits finis	59 540		59 540	120 795	- 61 255
Avances & acomptes versés sur commandes	2 000		2 000	2 000	
4091000000 ACPTES FOURNISSEURS	2 000		2 000	2 000	
Clients et comptes rattachés	442 601	30 119	412 482	134 051	278 431
4110000000 CLIENTS	406 458		406 458	96 227	310 231
4160000000 Clients douteux ou litigieux	36 143		36 143	36 143	
4181000000 Factures client à établir				17 796	- 17 796
4910000000 Provisions pour déprciation de		30 119	-30 119	-16 114	- 14 005
. Fournisseurs débiteurs	37 615		37 615	314	37 301
4010000000 FOURNISSEURS	37 615		37 615	314	37 301
. Etat, impôts sur les bénéfices				7 086	- 7 086
4440000000 Impôts sur les sociétés				7 086	- 7 086
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 570		16 570	25 566	- 8 996
4456620000 TVA DED INTRACOM	3 084		3 084	307	2 777
4456660000 TVA sur ABS 20%	13 370		13 370	10 018	3 352
4456700000 Crédit de TVA à reporter				1 798	- 1 798
4458100000 TVA A REGULARISER				13 343	- 13 343
4458600000 Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures n	115		115	100	15
. Autres	22 395		22 395	6 127	16 268
4478000000 PRODUIT A RECEVOIR				1 000	- 1 000
4610000000 COMPTE ATTENTE A REGULARISER	2 268		2 268		2 268
4671000000 DALN COMPANY	5 127		5 127	5 127	
4677000000 GROUPE A18.2	15 000		15 000		15 000
Disponibilités	21 520		21 520		21 520
5121000000 Banque Populaire	21 520		21 520		21 520
Charges constatées d'avance				2 522	- 2 522
4860000000 Charges constatées d'avance				2 473	- 2 473
4861000000 TNS CCA				49	- 49
TOTAL (II)	**664 740**	**30 119**	**634 621**	**318 688**	**315 933**

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
TOTAL ACTIF (0 à V)	897 582	166 770	730 813	410 629	320 184

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	15 000	15 000	
1010000000 Capital	*15 000*	*15 000*	
Réserve légale	1 500	1 500	
1061000000 Réserve légale	*1 500*	*1 500*	
Autres réserves	150 545	134 586	15 959
1068000000 Autres réserves	*150 545*	*134 586*	*15 959*
Résultat de l'exercice	173 422	15 959	157 463
TOTAL (I)	340 466	167 045	**173 421**
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Découverts, concours bancaires		6 686	- 6 686
5121000000 Banque Populaire		*6 474*	*- 6 474*
5186000000 Intérets courus à payer		*212*	*- 212*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 543	184 809	20 734
4010000000 FOURNISSEURS	*205 543*	*184 515*	*21 028*
4081000000 Factures non parvenues		*294*	*- 294*
. Personnel	9 034	8 179	855
4210000000 PERS.REMUNERATIONS D		*3 838*	*- 3 838*
4210000300 REM. ROYNEL CYRIL	*1 817*		*1 817*
4211000000 REM. SABIRAU LIONEL	*1 463*		*1 463*
4214000000 PIAZZA EDOUARD	*597*		*597*
4215000000 PAILLE LAURENT	*947*		*947*
4282000000 PROVISION C.P.	*4 210*	*4 342*	*- 132*
. Organismes sociaux	19 671	20 194	- 523
4310000000 URSSAF	*3 789*	*1 193*	*2 596*
4372000000 PRO B.T.P.	*3 681*	*6 864*	*- 3 183*
4376000000 AXA MUTUELLE	*1 724*	*1 959*	*- 235*
4382000000 CHARGES / C.P.	*996*	*1 082*	*- 86*
4386000000 PROVISION CHARGES A PAYER	*7 044*	*7 044*	
4386400000 Taxe d'apprentissage	*306*	*306*	
4386500000 FORMATION OPCAIM	*2 131*	*1 745*	*386*
. Etat, impôts sur les bénéfices	61 615		61 615
4440000000 Impôts sur les sociétés	*61 606*		*61 606*
4441000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	*9*		*9*
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	71 206	3 273	67 933
4452000000 TVA due intracommunautaire	*3 084*	*307*	*2 777*
4455100000 TVA à Payer	*7 439*		*7 439*
4457100000 TVA COLLECTEE	*60 683*		*60 683*
4458700000 Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir		*2 966*	*- 2 966*
. Autres impôts, taxes et assimilés		714	- 714
4470000000 AUTRES IMPOTS TAXES		*714*	*- 714*
Autres dettes	23 276	19 730	3 546
4110000000 CLIENTS	*3 687*		*3 687*
4672000000 NICOLAS LALAURIE	*109*	*89*	*20*
4673000000 GEB	*608*	*608*	
4674000000 GIE GEB	*18 872*	*18 872*	
4678000000 INTERETS COURUS ERIC BRUET		*10*	*- 10*
4686000000 Charges à payer		*152*	*- 152*

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	Variation
TOTAL (IV)	390 346	243 584	**146 762**
TOTAL PASSIF (I à V)	730 813	410 629	320 184

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	712 482	9 206	721 688	441 953	279 735	63,30
Production vendue services	264		264	5 496	- 5 232	-95,20
Chiffres d'affaires Nets	**712 746**	**9 206**	**721 952**	**447 449**	**274 503**	**61,35**
Production stockée			-61 255	34 718	- 95 973	276,44
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				1 000	- 1 000	-100
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			14 983	41 289	- 26 306	-63,71
Autres produits			28	32 589	- 32 561	-99,91
Total des produits d'exploitation (I)			**675 709**	**557 045**	**118 664**	**21,30**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			235 095	250 303	- 15 208	-6,08
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-42 273	-20 226	- 22 047	109,00
Autres achats et charges externes			127 855	160 160	- 32 305	-20,17
Impôts, taxes et versements assimilés			5 003	6 526	- 1 523	-23,34
Salaires et traitements			69 931	80 323	- 10 392	-12,94
Charges sociales			26 143	21 908	4 235	19,33
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 989	2 886	- 897	-31,08
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			14 005		14 005	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			539	43 718	- 43 179	-98,77
Total des charges d'exploitation (II)			**438 287**	**545 598**	**- 107 311**	**-19,67**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**237 422**	**11 447**	**225 975**	**N/S**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 394	1 822	572	31,39
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**2 394**	**1 822**	**572**	**31,39**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-2 394**	**-1 822**	**- 572**	**31,39**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**235 028**	**9 625**	**225 403**	**N/S**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 740	- 8 740	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		**8 740**	**- 8 740**	**-100**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		635	- 635	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		**635**	**- 635**	**-100**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**8 106**	**- 8 106**	**-100**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	61 606	1 772	59 834	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	**675 709**	**565 785**	**109 924**	**19,43**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**502 287**	**549 827**	**- 47 540**	**-8,65**
RESULTAT NET	**173 422**	**15 959**	**157 463**	**986,67**
Dont Crédit-bail mobilier	2 938	2 167	771	35,58
Dont Crédit-bail immobilier				

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue biens	712 482	9 206	721 688	441 953	279 735	63,30
7011000000 Vente de matériel	712 482		712 482	381 641	330 841	86,69
7019500000 VENTES CEE		9 206	9 206	3 126	6 080	194,50
7019600000 VENTES HORS CEE				57 187	- 57 187	-100
Production vendue services	264		264	5 496	- 5 232	-95,20
7081000000 PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	200		200		200	N/S
7085000000 Ports et frais accessoires	64		64	450	- 386	-85,78
7089500000 PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES				5 046	- 5 046	-100
Chiffre d'affaires Net	712 746	9 206	721 952	447 449	274 503	61,35

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Production stockée	-61 255	34 718	- 95 973	276,44
7133500000 VARIATION DE PRODUITS FINIS	-61 255	34 718	- 95 973	276,44
Subventions d'exploitation		1 000	- 1 000	-100
7400000000 SUBVENTIONS D'EXPLOI		1 000	- 1 000	-100
Reprises sur amortissements et provisions, transfe	14 983	41 289	- 26 306	-63,71
7817400000 REP/PROV.DEPREC.CREA		40 749	- 40 749	-100
7910000000 Transfert de charges d'exploitation	14 983	540	14 443	N/S
Autres produits	28	32 589	- 32 561	-99,91
7580000000 PDGC	28		28	N/S
7581000000 PRODUITS S/EX ANTERIEURS		32 589	- 32 589	-100
Total des produits d'exploitation (I)	675 709	557 045	118 664	21,30
Achats de matières premières et autres approvision	235 095	250 303	- 15 208	-6,08
6016000000 ACHAT MATERIEL INTRACOMMUNAUTAIRE	40 767	7 038	33 729	479,24
6017250000 Achat petit mat./Echafaud	194 329	148 504	45 825	30,86
6017300000 ACHAT MARCHANDISE RD		94 500	- 94 500	-100
6022000000 Fournitures consommables		261	- 261	-100
Variation de stock (matières premières et autres a	-42 273	-20 226	- 22 047	109,00
6031000000 Variation stock tubes	-42 273	-20 226	- 22 047	109,00
Autres achats et charges externes	127 855	160 160	- 32 305	-20,17
6040000000 Sous-traitance	600	38 264	- 37 664	-98,43
6047300000 Sous trait. galvanisation	12 971	25 989	- 13 018	-50,09
6047310000 Sous-trait.lectrozingage intracom	2 389	8 514	- 6 125	-71,94
6061100000 Carburants	4 993	6 825	- 1 832	-26,84
6061200000 Achat gaz fabrication		1 411	- 1 411	-100
6063100000 Fourniture pt équipement	3 560	2 522	1 038	41,16
6064000000 Fournitures administrativ	88	409	- 321	-78,48
6122100000 CREDIT BAIL DIAC	2 938	2 167	771	35,58
6132100000 LOYER SCI EBL	9 000	18 000	- 9 000	-50,00
6132200000 LOCATION GROUPE A18²	9 000		9 000	N/S
6132300000 LOCATION KANDEL C	2 000		2 000	N/S
6135060000 LOCATION TPE	132	144	- 12	-8,33
6135070000 LOCATION TOYOTA	5 628	5 628		0,00
6135200000 LOCATION BOUTEILLE AIR PRODUCT	7 773	2 546	5 227	205,30
6135300000 LOCATION BMW SERIE 8	23 965		23 965	N/S
6155200000 Entretien matériel fabric		116	- 116	-100
6155300000 ENT REPAR MAT TRANSPORT	1 411	1 902	- 491	-25,81
6160000000 Assurances	6 619	6 391	228	3,57
6160130000 R.C mandataires sociaux	-152	683	- 835	122,25
6160140000 ASS HOMME CLE	739	356	383	107,58
6160150000 ASSURANCE VEHICULE	1 198		1 198	N/S
6161000000 ASS MULTIRISQUE ENTREPRISE	619		619	N/S
6211000000 Personnels interimaires	5 609	1 736	3 873	223,10
6226000000 Honoraires JURIPOLE	2 818	5 159	- 2 341	-45,38
6226100000 Honoraires comptables	1 050	4 200	- 3 150	-75,00
6226200000 Honoraire social	544	879	- 335	-38,11

	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
6226300000 Honoraire juridique	125	500	- 375	-75,00
6227000000 Frais actes & contentieux	299	50	249	498,00
6231000000 Annonces & insertions	4 459	2 258	2 201	97,48
6234000000 CADEAUX A LA CLIENTE	501	266	235	88,35
6235000000 CADEAUX au PERSONNEL		500	- 500	-100
6241000000 Transport sur achats	794	2 637	- 1 843	-69,89
6242000000 TRANSPORTS SUR VENTES	3 501	8 199	- 4 698	-57,30
6251000000 Voyages & déplacements	3 197	5 769	- 2 572	-44,58
6251100000 FRAIS DEPLACEMENT SALARIE		123	- 123	-100
6256000000 MISSIONS	419	2 226	- 1 807	-81,18
6256100000 RESTAURANT SALARIE		9	- 9	-100
6257000000 RECEPTIONS	39		39	N/S
6260000000 Frais de téléphone	1 648	1 157	491	42,44
6261000000 Frais d'affranchissement	171	598	- 427	-71,40
6270000000 Frais bancaires	7 210	2 022	5 188	256,58
6278000000 COMMISSIONS CB	1		1	N/S
6281000000 COTISATIONS		6	- 6	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	5 003	6 526	- 1 523	-23,34
6333000000 FORMATION PERMANENTE	322	256	66	25,78
6350000000 Autres impts, taxes et verseme	258		258	N/S
6351200000 Cotis Foncière Entreprise	3 131	2 855	276	9,67
6351400000 TAXE VEHICULES DE SOCIETE	514		514	N/S
6354000000 DROITS D'ENREGIST.&T		85	- 85	-100
6378400000 DROITS DE DOUANE	778	3 330	- 2 552	-76,64
Salaires et traitements	69 931	80 323	- 10 392	-12,94
6411000000 Salaires	58 462	52 506	5 956	11,34
6411300000 REMUNERATION LALAURIE	11 600	26 800	- 15 200	-56,72
6412000000 Congés payes	-131	792	- 923	116,54
6414010000 Ticket restaurant		225	- 225	-100
Charges sociales	26 143	21 908	4 235	19,33
6451000000 Cotisations à l'URSSAF	8 989	7 755	1 234	15,91
6452000000 Cotisations aux mutuelles	1 879	598	1 281	214,21
6453000000 Cotisations aux caisses de retraites	2 418	4 181	- 1 763	-42,17
6458000000 CHARGES PROV/C.P.	-87	99	- 186	187,88
6460000000 Cotisations sociales personnelles de l'exploitant	11 683	9 691	1 992	20,56
6461000000 AGIPI MADELIN GERANT	810	1 629	- 819	-50,28
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL	450	261	189	72,41
6491000000 CICE		-2 306	2 306	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 989	2 886	- 897	-31,08
6811200000 Dotations aux amort. immobilisations corporelles	1 989	2 886	- 897	-31,08
Dotations aux provisions sur actif circulant	14 005		14 005	N/S
6817400000 DAP CLIENTS DOUTEUX	14 005		14 005	N/S
Autres charges	539	43 718	- 43 179	-98,77
6540000000 PERTES S/CREANCES IR		41 494	- 41 494	-100
6580000000 CDGC	88		88	N/S
6581000000 CDND	451	2 224	- 1 773	-79,72
Total des charges d'exploitation (II)	438 287	545 598	- 107 311	-19,67
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	237 422	11 447	225 975	N/S
Intérêts et charges assimilées	2 394	1 822	572	31,39
6615000000 Intérêts bancaires	2 404	1 822	582	31,94
6615100000 INTERET CPTE COURANT	-10		- 10	N/S
Total des charges financières (VI)	2 394	1 822	572	31,39
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 394	-1 822	- 572	31,39
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	235 028	9 625	225 403	N/S
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 740	- 8 740	-100
7718000000 AUTRES PROD.EXCEP.GE		8 740	- 8 740	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		8 740	- 8 740	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		635	- 635	-100
6712000000 PENALITES ET AMENDES		625	- 625	-100
6718000000 AUTRES CHAR.EXCEP.GE		10	- 10	-100

	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)		635	- 635	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**8 106**	**- 8 106**	**-100**
Impôts sur les bénéfices (X)	61 606	1 772	59 834	N/S
6950000000 Impôts sur les bénéfices	*61 606*	*1 772*	*59 834*	*N/S*
Total des Produits (I+III+V+VII)	675 709	565 785	109 924	19,43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	502 287	549 827	- 47 540	-8,65
RESULTAT NET	**173 422**	**15 959**	**157 463**	**986,67**
Dont Crédit-bail mobilier	2 938	2 167	771	35,58
6122100000 CREDIT BAIL DIAC	*2 938*	*2 167*	*771*	*35,58*

Liasse 20 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 549 Rue Panhard et Lavassor 66000 PERPIGNAN — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 49887690300010 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/03/2020

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 507	AG	40 507	
	Fonds commercial (1)	AH	87 934	AI		87 934
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	82 953	AS	76 470	6 482
	Autres immobilisations corporelles	AT	20 347	AU	19 673	674
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	1 101	BI		1 101
	TOTAL (II)	BJ	232 842	BK	136 651	96 192
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	62 499	BM		62 499
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	59 540	BS		59 540
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 000	BW		2 000
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	442 601	BY	30 119	412 482
	Autres créances (3)	BZ	76 581	CA		76 581
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	21 520	CG		21 520
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	664 740	CK	30 119	634 621
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	897 582	1A	166 770	730 813

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations : — Stocks — Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 15 000)	DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	150 545
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	173 422
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	340 466
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	205 543
	Dettes fiscales et sociales	DY	161 527
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	23 276
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	390 346
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	730 813

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	390 346
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat personnalisé

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	712 482	FE	9 206	FF	721 688	
	Production vendue services *	FG	264	FH		FI	264	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	712 746	FK	9 206	FL	721 952	
	Production stockée *					FM	(61 255)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	14 983	
	Autres produits (1) (11)					FQ	28	
	Total des produits d'exploitation (2) (1)					FR	675 709	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	235 095	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(42 273)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	127 855	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 003	
	Salaires et traitements *					FY	69 931	
	Charges sociales (10)					FZ	26 143	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	1 989	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	14 005	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	539	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	438 287	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	237 422	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 394	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 394	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(2 394)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	235 028	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat graphique

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	61 606
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	675 709
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	502 287
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	173 422

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	2 938
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	14 983
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	12 493
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 — obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des créances)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	128 442	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	76 713	KT		KU	6 240
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	19 032	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 315	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	97 059	LO		LP	6 240
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	1 101	IU		IV	
	TOTAL IV			LQ	1 101	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	226 602	ØH		ØJ	6 240

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	128 442	IX	128 442
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	82 953	ML	82 953
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	19 032	MO	19 032
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 315	MU	1 315
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	103 299	NI	103 299
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 101	2G	1 101
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 101	2H	1 101
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	232 842	ØM	232 842

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Exercice N clos le 31032020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..... +

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2020 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 SD 2020

Désignation de l'entreprise ABC ECHAFAUDAGES SARL Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	40 507	PF		PG		PH	40 507
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	74 744	QA	1 726	QB		QC	76 470
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	19 032	QE		QF		QG	19 032
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	378	QM	263	QN		QO	641
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	94 154	QV	1 989	QW		QX	96 143
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	134 661	ØP	1 989	ØQ		ØR	136 651

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW – NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : État préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quindecies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	16 114	6U	14 005	6V		6W	30 119
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	16 114	TY	14 005	TZ		UA	30 119
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	16 114	UB	14 005	UC		UD	30 119
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE	14 005	UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 101	UV		UW	1 101
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	36 143		36 143		
	Autres créances clients	UX	406 458		406 458		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 570		16 570		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	60 011		60 011		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	520 282	VU	519 181	VV	1 101
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	205 543	205 543		
Personnel et comptes rattachés		8C	9 034	9 034		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 671	19 671		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	61 615	61 615		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	71 206	71 206		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	23 276	23 276		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	390 346	VZ 390 346		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant ☐ * | Exercice N, clos le : 31032020

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	173 422
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	514
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	514		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 *bis*) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	61 606
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ 2 178
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	237 720

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					XA	
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *sexies* A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CIOE (Art. 44 *undecies*)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
	ZFU-TE (art. 44 *octies* et *octies* A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité NC (art. 44 *quaterdecies*)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 *sexdecies*)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quinlecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)	YC	XG
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)	YB		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)	YD							
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2
							TOTAL II		XH

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	237 720	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	237 720	XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP 2058 A 2020
Extension

ABC ECHAFAUDAGES SARL

REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant exercice N
LOYER NON DEDUCTIBLE	2 178

DEDUCTIONS DIVERSES	Montant exercice N

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2020

Désignation de l'entreprise ABC ECHAFAUDAGES SARL — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	5 206

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB		
				– Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	15 959		Dividendes	ZE		
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG	15 959	
TOTAL I	ØF	15 959		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	15 959	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance		YT	15 959
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	XQ	57 498
	– Personnel extérieur à l'entreprise		YU	5 609
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	4 836
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	43 953
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	127 855
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE		YW	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	5 003
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		YX	5 003
TVA	– Montant de la TVA collectée		YY	93 249
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	55 907
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *		ØB	43 921
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%
	– Numéro de centre agréé * XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*		RH	

RÉGIME DE GROUPE *							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL — Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme (9)	Long terme (10) 19 %	Long terme (10) 15 % ou 12,80 %	Long terme (10) 0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat pédagogique.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020 - état préparatoire.

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL — Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H ⑦
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1						
	N 2						
	N 3						
	N 4						
	N 5						
	N 6						
	N 7						
	N 8						
	N 9						
	N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ABC ECHAFAUDAGES SARL — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N°2059-E-SD 2020

Désignation de l'entreprise: ABC ECHAFAUDAGES SARL — Néant ☐*

Exercice ouvert le: 01042019 et clos le: 31032020 — Données en nombre de mois: 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	4,00
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	721 952
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	721 952
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	28
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	42 273
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	42 301
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	259 697
Variation négative des stocks	OQ	61 255
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	42 818
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	60 436
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	455
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	424 661
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	339 592
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	339 592

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	721 952	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	4,00	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX		
Période de référence	GY	01/04/2019		GZ	31/03/2020	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs*.

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N°2059-F-SD 2020

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31032020

N° SIRET 498876903000010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABC ECHAFAUDAGES SARL

ADRESSE (voie) 549 Rue Panhard et Lavassor

CODE POSTAL 66000 VILLE PERPIGNAN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique E.U.R.L. Dénomination GROUPE A18.2

N° SIREN (si société établie en France) 831160023 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1500

Adresse : N° 8 Voie 8 RUE GASPARD GUSTAVE CORIOLIS

Code Postal 31830 Commune PLAISANCE-DU-TOUCH Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2020 - Etat préparatoire

2020	**Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI**	2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

2020	**Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit**	2468

(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI

	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention
Total		

3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

SAGE Expert-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

DGFiP N°2059-G-SD 2020

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31032020 N° SIRET 4 9 8 8 7 6 9 0 3 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABC ECHAFAUDAGES SARL

ADRESSE (voie) 549 Rue Panhard et Lavassor

CODE POSTAL 66000 VILLE PERPIGNAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2020

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01042019	et clos le	31032020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. *209-0 B* (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ABC ECHAFAUDAGES SARL 549 Rue Panhard et Lavassor 66000 PERPIGNAN	
SIRET 4 9 8 8 7 6 9 0 3 0 0 0 1 0	**Mél :**
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: Fabrication de structures métalliques et de parties de structures

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*

Bénéfice imposable à 28%: 199 600 Déficit

Bénéfice imposable à 15%: 38 120

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A

Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies*

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies*

Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies*

Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*

Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée: Nom / Adresse / N°

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe: Nom / Adresse / N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
EXCO AURIS 16 CHEMIN DE SAINT GAUDERIQUE 66330 CABESTANY Tél: 04 68 84 50 35	Tél:
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 26052020 Lieu: PERPIGNAN
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature:

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 *bis*-SD
2020

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
GROUPE A18.2	1500						
8 8 RUE GASPARD GUSTAVE CORIOLIS 31830 PLAISANCE DU-TOUCH							

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2020)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	ABC ECHAFAUDAGES SARL 549 Rue Panhard et Lavassor 66000 PERPIGNAN
Numéro SIRET du principal établissement	49887690300010
Code APE	2511Z

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	237 720
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	38 120

l	**III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)	199 600
m	**IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)	

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire

Annexes 20

ABC ECHAFAUDAGES SARL

ANNEXE

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020 Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 730 812,64 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 173 421,73 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/05/2020 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ABC ECHAFAUDAGES SARL

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020 Des comptes annuels présenté en EUROS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet EXCO AURIS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ABC ECHAFAUDAGES SARL,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/03/2020 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	*730 813*
Chiffre d'affaires hors taxes	*721 952*
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	*173 422*

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour EXCO AURIS
Fait à CABESTANY le 26/05/2020

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

		Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)	Variation	%
	Ventes de marchandises				
-	Coût direct d'achat				
+/-	Variation du stock de marchandises				
	Marge commerciale (I)				
	Taux de marge commerciale	**%**	**%**		
+	Production vendue	721 952	447 449	274 503	61,35
+	Production stockée	-61 255	34 718	- 95 973	276,44
+	Production immobilisée				
	Production de l'exercice	**660 697**	**482 167**	**178 530**	**37,03**
-	Matières premières et approvisionnements consommés	192 822	230 077	- 37 255	-16,19
-	Sous-traitance directe	15 959	72 767	- 56 808	-78,07
	Marge brute sur production (II)	**451 915**	**179 323**	**272 592**	**152,01**
	Taux de marge brute sur production	**68,40 %**	**37,19 %**		
	Marge brute globale (I + II)	**451 915**	**179 323**	**272 592**	**152,01**
	Taux de marge brute globale	**68,40 %**	**37,19 %**		
-	Services extérieurs et autres charges externes	111 896	87 393	24 503	28,04
	Valeur ajoutée produite	**340 019**	**91 930**	**248 089**	**269,87**
	Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	**51,46 %**	**19,07 %**		
+	Subventions d'exploitation		1 000	- 1 000	-100
-	Impôts, taxes et versements assimilés	5 003	6 526	- 1 523	-23,34
-	Salaires et traitements	69 931	80 323	- 10 392	-12,94
-	Charges sociales	26 143	21 908	4 235	19,33
	Excédent brut d'exploitation	**238 943**	**-15 827**	**254 770**	**N/S**
	Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	**36,17 %**	**-3,28 %**		
+	Reprise sur amortissements et provisions		40 749	- 40 749	-100
-	Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 989	2 886	- 897	-31,08
-	Dotations aux provisions sur immobilisations				
-	Dotations aux provisions sur actif circulant	14 005		14 005	N/S
-	Dotations aux provisions pour risques et charges				
+	Autres produits de gestion courante	28	32 589	- 32 561	-99,91
-	Autres charges de gestion courante	539	43 718	- 43 179	-98,77
+	Transfert de charges d'exploitation	14 983	540	14 443	N/S
	Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	**237 422**	**11 447**	**225 975**	**N/S**
	Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	**35,94 %**	**2,37 %**		
+	Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
-	Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+	Produits financiers de participations				
+	Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+	Autres intérêts et produits assimilés				
+	Reprises sur provisions financières				
+	Différences positives de change				
+	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
-	Dotations financières aux amortissements et provisions				
-	Intérêts et charges assimilées	2 394	1 822	572	31,39
-	Différences négatives de change				
-	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
	Résultat courant avant impôts	**235 028**	**9 625**	**225 403**	**N/S**
	Résultat courant / chiffre d'affaires	**35,57 %**	**2,00 %**		

		Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)	Variation	%
+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 740	- 8 740	-100
+	Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+	Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		635	- 635	-100
-	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
-	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	Résultat exceptionnel		**8 106**	**- 8 106**	**-100**
-	Participation des salariés aux résultats				
-	Impôts sur les bénéfices	61 606	1 772	59 834	N/S
	Résultat net Comptable	**173 422**	**15 959**	**157 463**	**986,67**
	Résultat net / chiffre d'affaires	**26,25 %**	**3,31 %**		

ABC ECHAFAUDAGES SARL

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020 — Présenté en Euros

Liste des Immobilisations

Compte 2051000000 / 2805100000 LOGICIEL ATOMIC DEV

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 LOGICIEL ATOMIC DEV	01/04/2008	26 500,00		26 500,00	L 33,33	26 500,00		26 500,00			
Sous-total		**26 500,00**		**26 500,00**		**26 500,00**		**26 500,00**			

Compte 2052000000 / 2805200000 CEBTP SOLEN Homologation

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 HOMOLOGATION ECHAFUDAGE	07/12/2009	14 007,47		14 007,47	L 20,00	14 007,47		14 007,47			
Sous-total		**14 007,47**		**14 007,47**		**14 007,47**		**14 007,47**			

Compte 2070000000 / Fonds commercial

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 FOND COMMERCIAL	13/06/2007	87 934,45			N.A.0,00						87 934,45
Sous-total		**87 934,45**									**87 934,45**

Compte 2154000000 / 2815400000 Matériel industriel

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 TRONCONNEUSE	16/06/2007	312,40		312,40	L 50,00	312,40		312,40			
0002 PERCEUSE COLONNE	13/06/2007	231,72		231,72	L 50,00	231,72		231,72			
0003 COMPRESSEUR GENESIS	13/06/2007	1 088,00		1 088,00	L 50,00	1 088,00		1 088,00			
0004 CINTREUSE ENROULEMENT INECO	13/06/2007	1 798,66		1 798,66	L 50,00	1 798,66		1 798,66			
0005 OUTILLAGE CAMBRAGE	13/06/2007	590,59		590,59	L 50,00	590,59		590,59			
0006 OUTILLAGE DE CAMBRAGE	13/06/2007	500,40		500,40	L 50,00	500,40		500,40			
0007 OUTILLAGE DE DECOUPE	13/06/2007	420,42		420,42	L 50,00	420,42		420,42			
0008 POSTE MIG NOVAMIG 300C	13/06/2007	346,00		346,00	L 50,00	346,00		346,00			
0009 SCIE RUBAN + SOCLE	13/06/2007	703,59		703,59	L 50,00	703,59		703,59			
0010 POSTE ONIO 0.23 PA	13/06/2007	331,20		331,20	L 50,00	331,20		331,20			
0011 MACHINE ENCOHAGE	13/06/2007	1 001,19		1 001,19	L 50,00	1 001,19		1 001,19			
0012 PISTOLET OLEO	13/06/2007	59,94		59,94	L 50,00	59,94		59,94			
0013 MARTEAU PERCUTION	13/06/2007	258,27		258,27	L 50,00	258,27		258,27			
0014 POSTE A SOUDER	13/06/2007	255,54		255,54	L 50,00	255,54		255,54			
0015 PONCEUSE	13/06/2007	55,79		55,79	L 50,00	55,79		55,79			
0016 CERCLAGE	13/06/2007	64,20		64,20	L 50,00	64,20		64,20			
0017 RIVETEUSE	13/06/2007	30,31		30,31	L 50,00	30,31		30,31			
0018 FORME + CONTRE FORME 1/4	13/06/2007	17,33		17,33	L 50,00	17,33		17,33			
0019 FABRIC GABARITS PROD IMMOB	01/09/2007	2 150,00		2 150,00	L 20,00	2 150,00		2 150,00			
0020 FAB GABARITS PROD IMMOB	02/01/2008	3 900,00		3 900,00	L 20,00	3 900,00		3 900,00			

ABC ECHAFAUDAGES SARL

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020

Présenté en Euros

Compte 2154000000 / 2815400000 Matériel Industriel

Désignation		Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0021 AGLY METAL CONST GAB SOUD		13/02/2008	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,00			
0022 AGLY METAL CONST GAB SOUD		23/03/2008	1 800,00		1 800,00	L 20,00	1 800,00		1 800,00			
0023 PORTE ORIGOMIG		29/04/2008	1 715,41		1 715,41	L 20,00	1 715,41		1 715,41			
0024 FABRICATION MOULES		31/03/2009	26 680,00		26 680,00	L 14,29	26 680,00		26 680,00			
0025 MOULES PROD IMMO		31/03/2009	4 200,00		4 200,00	L 14,29	4 200,00		4 200,00			
0026 PERCEUSE SPC32TE AVEC AROSA.		29/02/2012	4 985,00		4 985,00	L 20,00	4 985,00		4 985,00			
0027 POINCONNEUSE HYDROLIQUE+MAT		21/12/2012	9 536,40		9 536,40	L 20,00	9 536,40		9 536,40			
0028 ETAU DE PERCEUSE		27/03/2013	408,93		408,93	L 20,00	408,93		408,93			
0029 GRUGEUSE DE TUBES		04/07/2013	2 367,60		2 367,60	L 20,00	2 367,60		2 367,60			
0030 MARTEAUX PERFO A BATTERIE		30/09/2013	1 627,12		1 627,12	L 20,00	1 627,12		1 627,12			
0031 EQUIMAT 66 MONTE MATERIAUX		05/11/2014	3 400,00		3 400,00	L 20,00	2 993,86	406,14	3 400,00			
0032 REMO KIT SPECIAL 60X30 MACHINE		31/10/2014	1 018,90		1 018,90	L 20,00	899,98	118,92	1 018,90			
0033 SODICA POSTE CADDYTG 2200 I AC		31/01/2016	2 675,00		2 675,00	L 20,00	1 692,95	535,00	2 227,95			447,05
0034 RIVETEUSE OLEOPNEUMATIQUE W		31/03/2016	539,00		539,00	L 20,00	323,70	107,80	431,50			107,50
0035 CLE CHOC BAR LI ON		29/02/2016	643,75		643,75	L 20,00	397,18	128,75	525,93			117,82
0036 MASQUE SOUDURE SPEEDGLAS	Entrée	27/11/2019	1 249,90		1 249,90	L 20,00		86,10	86,10			1 163,80
0037 POSTE CITOTIG 315 AC/DC	Entrée	27/11/2019	4 990,00		4 990,00	L 20,00		343,76	343,76			4 646,24
Sous-total			**82 952,56**		**82 952,56**		**74 743,68**	**1 726,47**	**76 470,15**			**6 482,41**

Compte 2181000000 / 2818100000 Agencements

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 AMENAGEMENT ATELIER	01/07/2007	11 600,00		11 600,00	L 10,00	11 600,00		11 600,00			
0002 AAI RACKS PROD IMMO	31/03/2009	6 850,00		6 850,00	L 10,00	6 850,00		6 850,00			
0003 SECHE MAIN	08/03/2013	581,64		581,64	L 20,00	581,64		581,64			
Sous-total		**19 031,64**		**19 031,64**		**19 031,64**		**19 031,64**			

Compte 2183000000 / 2818300000 Matériel bureau & Info.

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0002 PC APPLE	23/10/2017	1 315,04		1 315,04	L 20,00	378,30	263,01	641,31			673,73
Sous-total		**1 315,04**		**1 315,04**		**378,30**	**263,01**	**641,31**			**673,73**

ABC ECHAFAUDAGES SARL

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020 — Présenté en Euros

Compte 2750000000 / Dépôts & cautions versés

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 CAUTION DKV	04/02/2016	400,00			N.A.0,00						400,00
0002 CAUTION TOTAL	09/05/2017	201,00			N.A.0,00						201,00
0003 CAUTION TOTAL	27/10/2017	300,00			N.A.0,00						300,00
0004 CAUTION TOTAL	26/10/2018	200,00			N.A.0,00						200,00
Sous-total		**1 101,00**									**1 101,00**

Total général	**232 842,16**	**143 806,71**	**134 661,09**	**1 989,48**	**136 650,57**			**96 191,59**

Balance

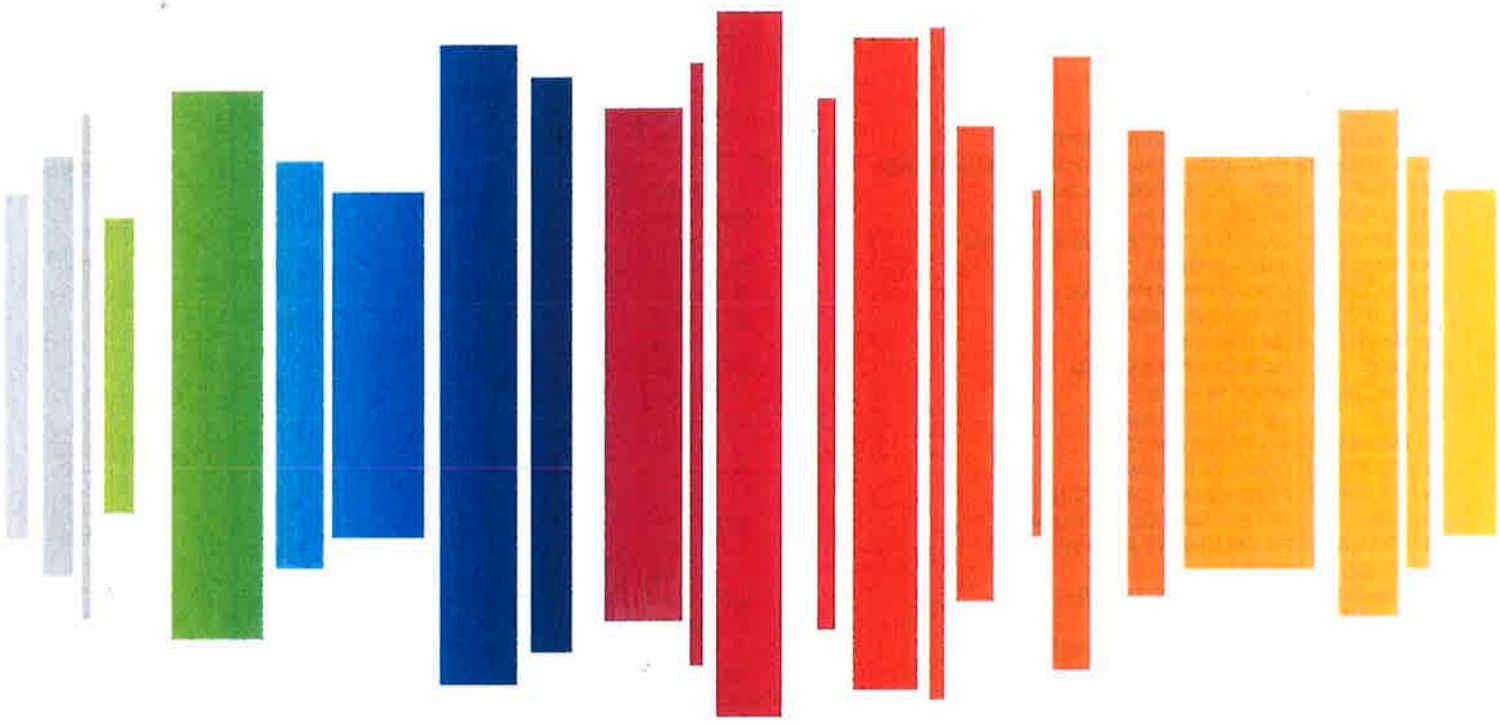
ABC ECHAFAUDAGES SARL

BALANCE CLIENTS

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020 Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
411AQUITAI	AQUITAINE FACADES	288,00	2 727,12		2 439,12
411ATHOME	AT HOME	24,00		24,00	
411AVITEF	AVITEF	16 061,85	16 061,85		
411BACH	BACH	277,20	277,20		
411BAM	BAM ECHAFAUDAGES *	34 786,20	34 786,20		
411BATICAT	BATI CAT SL	9 206,00	9 206,00		
411BRUET	ERIC BRUET	288,00		288,00	
411BSDIS	BS DISTRIBUTION	120,00	120,00		
411CONTIOS	CONTIOS	2 496,00	1 728,60	767,40	
411CREAVIE	CREAVIE	2 496,00	2 496,00		
411CURTO	MAISON CURTO	240,00		240,00	
411DIVERS	CLIENTS DIVERS *	91 618,34	91 618,34		
411DUCHEMI	DUCHEMIN JAMES	6 772,80	2 709,12	4 063,68	
411ECHASUD	ECHA SUD EST *	60 083,20	43 013,20	17 070,00	
411ENDUIT	ENDUIT 34 *	306,00	306,00		
411FACADES	FACADES +	9 856,80	7 392,60	2 464,20	
411FACADSU	LES FACADES DU SUD	1 440,00	1 440,00		
411FACLANG	FACADES LANGUEDOCIENNES LAARSI		1 248,00		1 248,00
411GBF	GBF ENDUIT DE FACADE	900,00	900,00		
411GRPA	GROUPE A.18•	39 076,80	22 189,60	16 887,20	
411JAMES	JAMES ECHAFAUDAGES SASU	4 860,00	4 860,00		
411KME	KME - KANDEL *	435 442,80	169 101,43	266 341,37	
411LOCAT	LOCAT GROUPE SAS	30 256,47	30 256,47		
411LTECHA	LT ECHAFAUDAGE	126 073,20	100 405,20	25 668,00	
411MATURAN	MATURANA	480,00	480,00		
411MC	MC ECHAFAUDAGES	29 313,60	29 313,60		
411MOULIN	MOULIN NEUF	671,04	671,04		
411MP	MP ECHAFAUDAGES *	10 560,00	10 560,00		
411MSRENO	MS RENOVATION	390,00	390,00		
411OMNIUM	OMNIUM FACADES	30 443,28	30 443,28		
411PCHARP	PERPIGNAN CHARPENTE	1 899,31	1 899,31		
411PE	PERPIGNAN ECHAFAUDAGE *	36 978,78	36 978,78		
411RAVALE	RAVALEMENT 2000 SASU	792,00		792,00	
411RUIZ	RUIZ *	24,00	24,00		
411SBORKA	SBORKA ECHAFAUDAGES	79 567,20	13 677,90	65 889,30	
411TROISGF	3GF	48,00	48,00		
411VILLAS	LES VILLAS DU ROUSSILLON	150,00	150,00		
411WWI	WORLD WILD IMPORT	22 698,00	16 735,18	5 962,82	
	Total 4	**1 086 984,87**	**684 214,02**	**406 457,97**	**3 687,12**
	Total Général	**1 086 984,87**	**684 214,02**	**406 457,97**	**3 687,12**

** Avec A Nouveaux.*



16 Chemin de Saint Gauderique
66330 Cabestany
Tél : 04 68 84 50 35 - Fax : 04 68 87 29 94

SAS d'Expertise comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Perpignan
Capital de 40 000 € - RCS Perpignan 518 954 920

ABC ECHAFAUDAGES
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 549 rue Panhard et Levassor
66000 PERPIGNAN
498 876 903 RCS PERPIGNAN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 13 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,
Le 13 juin,
A 14 heures,

Monsieur Christophe KANDEL,
demeurant 47 ter chemin des Bastards – 31830 PLAISANCE DU TOUCH,

Propriétaire de la totalité des 1500 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société ABC ECHAFAUDAGES,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Christophe KANDEL, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2020 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Modification des statuts suite à cession de parts sociales,
- Modification du statut du gérant
- Modification de l'objet social par adjonction d'activité,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique décide de modifier l'article 7 des statuts suite à la cession des 1 500 parts sociales de la Société intervenue le 8 juin 2020 entre la Société Groupe A.18² et Monsieur Christophe KANDEL.

Cet article sera désormais rédigé comme suit :

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de QUINZE MILLE EUROS (15.000 €), divisé en MILLE CINQ CENTS PARTS (1 500) de DIX EUROS (10 €) chacune, numérotées de 1 à 1 500, entièrement souscrites et libérées et attribuées en totalité à Monsieur Christophe KANDEL.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique constate que, suite à la cession de parts susvisée réalisée au profit de Monsieur Christophe KANDEL en date du 8 juin 2020, ce dernier, gérant de la Société, est devenu associé unique majoritaire à compter du 8 juin 2020.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'étendre l'objet social aux activités de montage et démontage d'échafaudages et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

«- la fabrication et la vente d'échafaudages
- Le montage et démontage d'échafaudages »

Le reste de l'article demeure inchangé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020 s'élevant à 173 422,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	173 422,00 euros
A titre de dividende global à l'associé unique soit 265 000 euros net et 176,66 € par part	344 500 euros brut

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 344 500 euros brut, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 13 juin 2020.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

SIXIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

Convention de location portant sur des locaux sis à PLAISANCE-DU-TOUCH (31830) conclue avec Monsieur Christophe KANDEL pour un montant de 2 000 euros au titre de l'exercice écoulé.

SEPTIEME DÉCISION

L'associé unique exercera son mandat sans rémunération à compter du 1er janvier 2020.

HUITIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs à la SELARL FIRMAS MAMY SICARD DELBOUYS – Avocats, 266 avenue de Grande-Bretagne – 31300 TOULOUSE pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé unique
Christophe KANDEL

ABC ECHAFAUDAGES
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 549 rue Panhard et Levassor
66000 PERPIGNAN
498 876 903 RCS PERPIGNAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 13 JUIN 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020 s'élevant à 173 422,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	173 422,00 euros
A titre de dividende global à l'associé unique soit 265 000 euros net Soit 176,66 euros net par part	344 500 euros brut

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 344 500 euros brut, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 13 juin 2020.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

